

# Place des jeunes dans les territoires ruraux

## Déclaration du groupe des professions libérales

Les jeunes sont attachant.e.s, tendres, combatif.ve.s, et très lucides.

Ils.elles ont faim et soif de tout, et sont animé.e.s d'une forte volonté d'avancer.

Ils.elles rêvent tous d'indépendance.

Mais, comme le rappelle la saisine du Premier ministre, la jeunesse n'est pas un ensemble uniforme. C'est particulièrement vrai pour celle qui vit dans les territoires ruraux. Forte d' 1,6 million de jeunes, elle mérite une attention particulière.

En effet, comme le constatent tous.les professionnel.le.s libéraux.ales, omniprésent.e.s en milieu rural, la jeunesse de ces territoires est confrontée à de nombreuses difficultés notamment en termes de mobilité, d'accès à la formation, au logement, à l'emploi, à la culture, aux services en général... Les jeunes femmes étant encore plus touchées par ces inégalités.

On entend aussi les propos de Nadège Winter co-fondatrice de Twenty, un e-magazine rédigé uniquement par des 16-25ans « Ne venez pas leur parler de politique ! Ce n'est pas un sujet ! Ils trouvent les hommes politiques globalement nuls, déconnectés du réel » ; perception sans doute accrue par l'éloignement des lieux de décisions et le développement des intercommunalités.

La perte de confiance dans les institutions représentatives, le sentiment d'abandon contribuent à une certaine défiance de la jeunesse rurale qui se traduit notamment par l'abstention et des votes extrémistes.

Le groupe des professions libérales soutient les préconisations de l'avis visant à intégrer les questions liées à la jeunesse dans les politiques publiques locales, avec notamment la mise en place de « Projets Jeunesse Territoire » fondés sur des diagnostics partagés.

C'est effectivement à l'échelle des bassins de vie que les solutions les plus efficaces et les plus pragmatiques seront trouvées ; en impliquant les jeunes et tous.les acteur.rice.s de la société civile, en faisant évoluer les pratiques, en apprenant aux adultes à écouter, à dialoguer avec les jeunes ...à mieux les comprendre pour agir efficacement en faveur de l'attractivité de ces territoires.

Les professions libérales ne peuvent que souscrire au développement des « campus ruraux de projets » dédiés à la création d'activités, à l'innovation, associant les jeunes et les encourageant à développer leurs projets.

Au-delà des acteur.rice.s institutionnel.le.s que sont les chambres consulaires, les services de l'Etat ou les collectivités locales, les entreprises libérales (des techniques et du cadre de vie, du droit et de la santé) participent activement à la vitalité des territoires. Elles sauront être des partenaires de ces campus, contribuant notamment à motiver les jeunes à oser s'installer localement.

Mais toutes ces initiatives ne pourront pas se développer tant que l'ensemble du territoire ne bénéficiera pas d'une couverture numérique à très haut débit (téléphonie mobile et internet) favorisant par ailleurs la mobilité, l'accès à la formation, à la culture ...Or nous en sommes encore loin.

Certes « la ruralité est une chance pour la France » mais sa jeunesse aussi ! Nous devons lui offrir les moyens de construire les territoires ruraux de demain, dynamiques et attractifs.

Le groupe des professions libérales a voté cet avis.